

SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le cinquième jour du mois d'août en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Michel Cameron

Absents : Sylvain Boulianne

Tous membres du conseil et formant quorum.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 13 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Session régulière du 02 juillet 2003
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Soumission – Peinture des poutrelles d'acier (trust)
 - Soumission - Informatique
- 5) Urbanisme
 - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (09 juillet 2003)
 - Demande de dérogation mineure
 - Dossier Georges Manawiel, lot 133-45
 - Dossier Sylvain Boisvert, lots 55-3 & 59-10-1-1
 - Adoption du projet de règlement numéro 321-2003 aux fins de modifier les règlements d'urbanisme numéros 159-1990 et 170-1991
- 6) Comité du patrimoine culturel
 - Rapport du comité (04 juillet 2003)
- 7) Terrain rue du Bateau – Offre d'achat pour le lot 72-P
- 8) Voirie
 - Acceptation des travaux et paiement
 - Travaux de rapiéçage des chemins et rangs
 - Travaux de fauchage et débroussaillage des chemins et rangs
 - Rue de la Falaise
 - Correction de pavage
 - Financement

Embauche d'un homme de maintenance (sur appel et de garde)

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

- 9) Construction d'un garage municipal
 - Honoraires professionnels # 3 (ingénieur)
 - Décompte progressif # 4 et réception finale (entrepreneur)
- 10) Règlement d'emprunt numéro 316-2002 (garage municipal)
 - État du coût net des travaux et financement
- 11) Station de traitement des eaux usées
 - Décompte progressif # 5 (entrepreneur)
- 12) Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Réparation d'une pompe turbine # 1
 - Mandat d'un puisatier
 - Financement

13) Varia

Période de questions
Levée de l'assemblée

192-2003 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

PROCÈS-VERBAL

193-2003 SESSION RÉGULIÈRE DU 02 JUILLET 2003

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 02 juillet 2003, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

COMPTES À PAYER

194-2003 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUILLET 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 JUIN 2003 AU 26 JUILLET 2003	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	2,162.25
	ADMINISTRATION	2,810.19
	SECRÉTAIRE TEMPORAIRE	1,529.55
	POMPIERS	5,833.92
	BRIGADIÈRES	160.60
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	2,090.18
	INSPECTEUR MUNICIPAL	4,261.95
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	4,919.18
	CONCIERGE	1,334.16
	URBANISME	68.64
	MONITRICES & MONITEURS	5,045.49
	MAINTENANCE T/JEUX	56.70
	AVANTAGES SOCIAUX	4,139.71
	SOUS-TOTAL	34,412.52

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2003 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	<u>MONTANT</u>
CIE WILFRID ALLEN	DÉCOMPTE PROG. #4 DÉGRILLEUR	97,544.87
COUP DE POUCE	ABONNEMENT ANNUEL	29.85

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

CROISIÈRES AML	DÉPÔT 30 % POUR RÉSERVATION SORTIE T/JEUX	81.60
DESJARDINS SÉCURITÉ FINAN- CIÈRE	ASS. COLLECTIVE JUILLET 2003	1,057.34
ENVIROFLEX	VIDER BOUES (U/EAU POTABLE) VIDER BOUES (RUE LAFLEUR & STATION DE POMPAGE)	2,714.59 467.29
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	RÈGL. 272-1999 (GAR. MUN.)	5,698.90
FLEURS PLANTES JARDINS	ABONNEMENT ANNUEL	28.70
FORMULES D'AFFAIRES NEBS	ENVELOPPES DEUX FENÊTRES	157.77
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC S/URBAIN ÉCLAIRAGE PUBLIC S/RURAL CENTRE COMMUNAUTAIRE STATION STE-CROIX GARAGE MUNICIPAL USINE D'EAU POTABLE	767.79 107.45 622.76 1,452.86 85.01 2,119.74
LA PLAGE LAC ST-JOSEPH	SORTIE T/JEUX	584.25
LIBRAIRIE TOME UN INC.	ACHATS BIBLIOTHÈQUE ACHATS BIBLIOTHÈQUE	46.97 58.74
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉ- BEC	REMISE DE JUIN	6,233.51
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISTE (31 MARS AU 20 JUIN) & PAPETERIE	4,586.31
PITNEY BOWES LEASING	LOCATION TIMBREUSE TÉLÉ- RECHARGE	139.76
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE CRÉDIT PERMANGANATE	1,510.39 -23.01
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES C/EMB. PIÈCES & ACCESSOIRES LOISIRS PIÈCES & ACCESSOIRES PIÈCES & ACCESSOIRES PIÈCES & ACCESSOIRES BLOCS (PANCARTE BIENVENUE)	7.46 9.99 75.86 141.06 10.94 306.89
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE JUIN	3,713.82
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	TRANSPORT VERTS TRANSPORT VERTS SERVICE JUILLET T/JEUX	420.63 57.51 87.59
ROCHE LIMITÉE, GROUPE-CONSEIL	HON. PROF. SURV. BUREAU & CHANTIER (EAUX USÉES)	21,956.68
SIFTO CANADA INC.	SEL U/EAU POTABLE	2,526.56
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE JUIN	286.69
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	RACC. CENTRALE (3 MOIS) HÔTEL DE VILLE USINE D'EAU POTABLE STATION SAINTE-CROIX	55.21 55.21 55.21
TALBOT CATHERINE	PIÈCES & ACCESSOIRES T/JEUX PAPETERIE & SORTIE T/JEUX SORTIE T/JEUX LAC ST-JOSEPH	71.00 126.99 66.62
TÉLUS QUÉBEC	U/EAU POTABLE SERVICE TÉLÉPHONIQUE	675.32 794.10
ZOO DE GRANBY	SORTIE T/JEUX (PREMIER VERS.)	208.77
INSTITUTION FINANCIÈRE	FRAIS DE FINANCEMENT	4,102.46
	SOUS-TOTAL	161,886.01

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	ENTR. & RÉPAR. EXTINCTEURS	108.12
BERTRAND FRÉCHETTE	FRAIS DE DÉPLACEMENT BRIS D'EAU ST-ÉDOUARD	27.30
BIOLAB	ANALYSE DE L'EAU	272.44
BIBBY STE-CROIX INC.	PIÈCES POUR AQUEDUC	99.38
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	57.00
CHRÉTIEN CLÉMENT	FRAIS DE DÉPLACEMENT C. EMB.	51.80
CIBA SPECIALTY CHEMICALS CA- NADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES (U/EAU POTABLE)	373.83

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

CRÉATIVITÉ LAURETTE LALIBERTÉ	BIENS NON-DURABLES T/JEUX	6.59
	PAPETERIE T/JEUX	24.80
COOPÉRATIVE JEUNESSE	COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	200.00
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE AOÛT 2003	1,019.18
EMCO LIMITÉE	BRANCHEMENT SERVICES JAG & RÉSERVE	303.16
ÉQUIPEMENTS VISION	RÉP. SIRÈNE CAMION 101 INCENDIE	111.58
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FACTURATION DICOM JUIN 2003	21.68
FILTRUM	BATTERIE SYST. COMMUNICATION	52.91
	REMPLACEMENT POMPE (BRIS DIESEL)	3,780.52
	RÉP. VANNE ÉLECTRIQUE (STATION STE-CROIX)	6,724.04
	CRÉDIT RÉP. VANNE ÉLECTRIQUE	-69.02
GAÉTTAN CASTONGUAY INC.	ENTR. & RÉPAR. O.T.J. & T/SOCCER	833.93
	FILLAGE T/SOCCER	580.93
	BOUTON POUSSOIR PORTE ASCENSEUR	57.51
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	45.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	45.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	26.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	19.00
GRAPHICOLOR	ACHAT T-SHIRT TERRAIN DE JEUX	424.44
GROUPE J.L. LECLERC INC.	RÉP. CHALET O.T.J. (GRILLAGE)	188.35
HYDRO-QUÉBEC	USINE E/POTABLE	1,979.16
KORVETTE	PAPETERIE ET ACC. T/JEUX	53.50
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/C ET U/EAU POTABLE	217.14
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.	ACHAT PELOUSE	294.58
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ INC.	PRODUITS CHIMIQUES	170.24
LS.PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	82.25
MARC HAMEL CAMIONNEUR LTÉE	TRANSPORT CONCASSÉ	314.46
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉDOUARD	ENTRAIDE INCENDIE CÔTE DU BATEAU	222.00
NORMAND NADEAU COMMUNICATIONS	ACHAT TÉLÉAVERTISSEURS INC.	1,104.10
PAVAGE CHABOT INC.	REMB. GARANTIE RAPIÉÇAGE 2003	3000.00
PETITE CAISSE (NATHALIE)	RENFOUEMENT (DIVERS)	3.44
PETITE CAISSE (FRANCE)	RENFOUEMENT (TIMBRES)	5.87
PETITE CAISSE (GÉRALD)	RENFOUEMENT (TIMBRES, SORTIE T/JEUX, PAPETERIE, BRICOLAGE)	122.54
PG SYSTÈMES D'INFORMATION	SÉMINAIRE INFORMATIQUE LE 16 SEPTEMBRE 2003 (3 INSCRIPTIONS)	431.34
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	RÉP. BRIS CONDUITE U E/POTABLE	168.86
	RÉP. BRIS CONDUITE U E/POTABLE	45.84
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	571.96
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	1,510.39
	CRÉDIT PERMANGANATE	-23.01
RAY-CAR, DIVISION DE SINTRA	CONCASSÉ (RAPIÉÇAGE & GARAGE MUNICIPAL)	1,298.01
	CONCASSÉ (RÉSERVE)	245.61
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE AOÛT 2003	7,817.62
RESTAURANT CHEZ LARRY	FÊTE EMPLOYÉS RETRAITÉS 19/06	322.07
SERRUPRO	CLÉS CHALET O.T.J.	39.91
SERVICES BUROCOM ENR	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR	120.77
SIGNALISATION LÉVIS INC.	DOSSARDS & ARRÊT (BRIGADIER)	109.91
SIMON LEMAY EXCAVATION	RÉP. ÉGOÛT RUE PRINCIPALE	561.32
	TERRE & CONCASSÉ	736.16
	TERRE (PANCARTE BIENVENUE)	57.51
SOUDURE STE-CROIX ENR.	RÉP. POTEAUX CLÔTURE	325.40
	USINE EAU POTABLE	
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	22.27
	PAPETERIE	2.63
	ACHAT CHAISES (125) C/COMM.	3,667.86
	PAPETERIE	122.58
SYSTÈMES SÉCURITÉ CONCEPT ENR.	DÉPLACEMENT D'UNE STATION (SALLE DE QUILLES)	51.76

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

TALBOT CATHERINE	FRAIS DE DÉPLACEMENT T/JEUX	16.80
TAXI COLIS	TRANSPORT (CLÉS CHALET O.T.J.)	17.25
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	101.72
TÉLUS QUÉBEC	USINE EAU POTABLE	675.91
TRANSPORT TILLY INC.	SORTIE T/JEUX LAC ST-JOSEPH	368.08
	SORTIE T/JEUX DOMAINE FRASER	264.55
	SORTIE T/JEUX UNIVERSITÉ LAVAL	276.06
	SORTIE T/JEUX ZOO DE GRANBY	546.37
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.50
	DIESEL TRACTEUR KUBOTA	15.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	64.61
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.75
	DIESEL TRACTEUR KUBOTA	13.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	72.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	67.00
YOCKELL ASSOCIÉS INC.	HON. PROF. ÉTUDE DE BRUIT (CIRCUIT STE-CROIX)	2,027.89
YVON HÉBERT DÉNEIGEMENT	GARDE ANIMAUX FOURRIÈRE	69.01
ZOO DE GRANBY	SORTIE T/JEUX (DEUXIÈME VERS.)	151.26
	SOUS-TOTAL	46,045.28
	GRAND TOTAL	242,343.81

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 14-2003 À 15-2003

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

195-2003

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUILLET 2003 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 22 JUIN 2003 AU 26 JUILLET 2003	GÉRANT D'ARÉNA	2,462.40
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	
	AVANTAGES SOCIAUX	278.92
	SOUS-TOTAL	2,741.32

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2003 – RATIFICATION

<u>FOURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION DU COMPTE</u>	<u>MONTANT</u>
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE DE JUILLET	5.12
ENVIROFLEX	VIDER BOUES	172.54
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE JUIN	1,150.18
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE JUIN	775.26
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX	PERMIS BAR 2003/2004	855.00
ROBERT BOILEAU INC.	SUPPORT POUR AIGUISER PATINS	994.91
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	210.73
	SOUS-TOTAL	4,163.74

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2003

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
---------------------	------------------------------	----------------

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

AGORA ÉQUIPEMENT INC.	ACHAT FILET PROTECTEUR EN MONOFILAMENT CLAIR	630.92
CLAUDE LECLERC	ACHAT BOTTINE DE TRAVAIL	105.00
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASS. COLLECTIVE D'AOÛT	43.28
PETITE CAISSE (GÉRALD)	RENFOUEMENT	45.01
PRODUITS CAPITAL INC.	ACHAT PRODUITS D'ENTRETIEN	173.39
	<u>SOUS-TOTAL</u>	997.60
	GRAND TOTAL	7,902.66

196-2003

SOUSSION – PEINTURE DES POUTRELLES D'ACIER (TRUST)

Deux soumissions reçues.

Les Entreprises Gaston Turcotte & Fils inc.	12,077.63 \$
Peinture J. P. Brousseau inc.	16,103.50 \$

Les taxes sont incluses dans les prix mentionnés.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à «Les Entreprises Gaston Turcotte & Fils inc.» pour le prix de 12,077.63 \$, le tout selon l'offre déposée et les spécifications du manufacturier annexées.

Conditions :

- Application de 2 couches de peinture
- Pour 8 poutrelles d'acier
- Y incluant les croisés

197-2003

SOUSSION – INFORMATIQUE

Deux soumissions reçues.

Centre d'Ordinateurs S.T.O.	2,668.46 \$
Centre de l'ordinateur l'Ormière inc.	2,697.34 \$

Les taxes sont incluses dans les prix mentionnés.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ne pas accepter les soumissions déposées, de revoir les besoins réels de l'aréna, et d'identifier le matériel requis avec les élus jusqu'à concurrence de 2,000. \$

URBANISME

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (09 JUILLET 2003)

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

198-2003

DOSSIER GEORGES MANAWIEL, LOT 133-45

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Georges Manawiel et localisée au : 223, rue Laroche, Sainte-Croix, lot 133-45.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Georges Manawiel, lot 133-45, selon la recommandation U31-2003 du comité consultatif d'urbanisme.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

199-2003

DOSSIER SYLVAIN BOISVERT, LOTS 55-3 & 59-10-1-1

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Boisvert et localisée au : rue Principale, Sainte-Croix, lots 55-3 & 59-10-1-1.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Boisvert, lots 55-3 & 59-10-1-1, selon la recommandation U32-2003 du comité consultatif d'urbanisme.

200-2003

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 321-2003 AUX FINS DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉROS 159-1990 ET 170-1991

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement intitulé « Plan d'urbanisme » portant le numéro 159-90 fut adopté le 18ième jour du mois de décembre 1990;

ATTENDU QUE lors d'une session de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 170-1991 fut adopté le 2ième jour du mois de juillet 1991;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 159-90 et 170-1991 de façon à :

- **agrandir l'aire d'affectation commerciale C-1 à même l'aire d'affectation résidentielle de faible densité RA-3.**
- **agrandir la zone commerciale 30-C à même la zone d'habitation 17-H;**
- **prévoir un écran visuel dans la partie agrandie de la zone 30-C si ce secteur est convertie en aire d'entreposage ou utilisé à des fins commerciales.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc,

APPUYÉ PAR : Michel Cameron,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 321-2003 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT:

QUE le projet de règlement portant le numéro 321-2003 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 321-2003 entrera en vigueur conformément à la loi.

COMITÉ DU PATRIMOINE CULTUREL

201-2003

RAPPORT DU COMITÉ (04 JUILLET 2003)

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le rapport du comité du patrimoine culturel daté du 04 juillet 2003 tel que rédigé et de noter les recommandations.

D'adresser toutes nos félicitations et remerciements à tous les membres dudit comité pour tout le travail accompli dans ce projet.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

202-2003

TERRAIN RUE DU BATEAU – OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 72-P

Une offre d'achat reçue.

Mesdames Ginette Auger et Gaétane Daigle 10,000. \$

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus haute soumission et d'accorder la vente à Mesdames Ginette Auger et Gaétane Daigle pour le prix de 10,000. \$, en sus de toutes taxes applicables, selon leur offre d'achat datée du 29 juillet 2003.

Qu'en temps opportun, que les services d'aqueduc et d'égout sanitaire soient rendus à la ligne de lot avant du terrain.

Que tous les frais reliés au bornage du terrain sont à la charge de l'acheteur.

Que Jean Lecours, maire, et Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit acte de vente.

VOIRIE

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

203-2003

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE DES CHEMINS ET RANGS

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 56,739.85 \$ à Pavage Chabot inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 11 juin 2003. Le solde restant au montant de 6,304.43 \$ sera versé aux temps et conditions prévus par ledit contrat.

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

204-2003

FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS ET RANGS

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les travaux de fauchage et de débroussaillage des chemins et rangs selon la recommandation de l'inspecteur municipal, et d'autoriser le paiement d'une somme de 6,354.37 \$ à Entretien M.L., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 3 juin 2002.

RUE DE LA FALAISE

205-2003

CORRECTION DE PAVAGE

Attendu les travaux d'excavation faits pour la construction d'un dégrilleur dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées dans la rue de la Falaise;

Attendu le rapport et la correspondance de M. Stéphane Milot, inspecteur municipal, datés du 27 juin et du 04 juillet 2003 relativement au pavage de deux surfaces (extrémité sud et secteur du Parc détente) dans la rue de la Falaise pour un prix estimé à 8,605.30 \$;

Il est en conséquence proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser la réalisation des travaux de correction du pavage selon la recommandation de l'inspecteur municipal à même les crédits disponibles du budget d'entretien de voirie.

206-2003

FINANCEMENT

Attendu la résolution numéro 205-2003 relativement aux travaux de correction de pavage pour un prix estimé à 8,605.30 \$;

Attendu que pour réaliser lesdits travaux, un financement du même montant est requis pour procéder;

Il est en conséquence proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'affecter les crédits nécessaires à cette dépense en provenance du surplus accumulé général, poste budgétaire #55-99175-000.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

207-2003

EMBAUCHE D'UN HOMME DE MAINTENANCE (SUR APPEL ET DE GARDE)

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'engager monsieur Gérald Lemay pour agir à titre de salarié de garde, en remplacement de monsieur Donat Lemieux.

Début de l'emploi : 20 juillet 2003

Rémunération : 11.24 \$/heure

Les autres conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

208-2003

HONORAIRES PROFESSIONNELS # 3 (INGÉNIEUR)

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à Groupe-conseil Roche ltée la somme de 1,437.81 \$ relativement à la surveillance de bureau et de chantier, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 62903 datée du 29 juillet 2003.

209-2003

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4 ET RÉCEPTION FINALE (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif # 4 et la réception finale des travaux de construction d'un garage municipal, selon la recommandation du Groupe-conseil Roche ltée datée du 30 juillet 2003, et d'autoriser le paiement d'une somme de 28,741.02 \$ (moins la retenue spéciale de 1,000. \$ selon la recommandation de Roche ltée) à Construction C.J. Picard inc., aux termes du contrat intervenu entre les parties le 17 février 2003.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 316-2002 (GARAGE MUNICIPAL)

210-2003

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses

- Construction C.J. Picard (contrat)	259 236.00 \$
- Ordres de changement	10,482.23 \$
- Aménagement extérieur	1,706.21 \$
- Plans, devis et surveillance bureau	5 544.20 \$
- Laboratoire	1 823.15 \$
- Arpentage	402.59 \$
- Publication (appel d'offres)	<u>676.57 \$</u>

Coût du projet: **279 870.95 \$**

(-) Retour de taxes -9 732.04 \$

Montant récupéré : **-9,732.04 \$**

Coût net du projet: **270,138.91 \$**

Financement :

(-) Fonds act. d'investissement 2002 (fin. projet en cours)	-2,020.65 \$
+ Renflouement du fonds prévu au règlement	2,020.65 \$
(-) Fonds act. financières 2003	-38.91 \$

Financement permanent requis : **270,100.00 \$**

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 270,100 \$ en vertu du règlement d'emprunt # 316-2002.

SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 05 AOÛT 2003

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

211-2003

DÉCOMPTE PROGRESSIF # 5 (ENTREPRENEUR)

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le décompte progressif # 5 relativement aux travaux de construction d'un dégrilleur et d'un émissaire pluvial, selon la recommandation du Groupe-conseil Roche ltée datée du 01 août 2003, et d'autoriser le paiement d'une somme de 142,935.07 \$ à Cie Wilfrid Allen limitée, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 27 novembre 2002.

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

212-2003

RÉPARATION D'UNE POMPE TURBINE # 1

Attendu le bris de la pompe turbine # 1 survenu le 28 juillet dernier;

Attendu la soumission de Filtrum inc. pour le prix de 11,260. \$ pour procéder à la réparation;

Il est en conséquence proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser Filtrum inc. à procéder à ladite réparation, selon l'offre présentée et datée du 04 août 2003.

213-2003

MANDAT D'UN PUISATIER

Attendu que suite à l'enlèvement de la pompe turbine # 1 pour des réparations et tenant compte que le puits artésien date de plus de 20 ans d'opération, il est recommandé de procéder à son nettoyage et réhabilitation;

Il est en conséquence proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'inviter :

- Danovar inc., de Victoriaville
- J. M. Massé & Fils inc., de Victoriaville
- Samson & Frères inc., de Montmagny

à présenter une offre complète des travaux à être effectués, et de mandater le maire à accepter la meilleure soumission pouvant répondre aux besoins immédiats vu l'urgence de la situation.

Que les critères de délais d'exécution, des services d'un hydrogéologue et de coûts soient considérés dans les offres présentés.

Qu'une dépense n'excédant pas 20,000. \$ soit autorisée pour procéder.

214-2003

FINANCEMENT

Attendu les résolutions numéros 212 et 213-2003 relativement aux travaux de réparations et mandat pour un prix estimé à ± 30,000. \$;

Attendu que pour réaliser lesdits travaux, un financement du même montant est requis pour procéder;

Il est en conséquence proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'affecter les crédits nécessaires à cette dépense en provenance du surplus accumulé «eau / égout» du secteur urbain poste # 55-99101-000, et si ce dernier est insuffisant, du surplus accumulé de l'ex-village de Sainte-Croix, poste budgétaire # 55-99100-000.

VARIA PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande d'explications sur le refoulement d'égout du 04 août.

215-2003

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 43 heures.